

PROCES-VERBAL

Séance du 16 février 2024

L'an 2024 et le 16 février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire.

Date de la convocation : 13/02/2024

Date d'affichage : 13/02/2024

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : GÉNÉRALI Cécile, LESSEUR Mélanie, POTIER-CARRASCO Nathalie, MM : BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DUVERGER Thibaud, GAUME Stéphane, MERCIER Thierry, SAUVAGE Pascal

Excusés ayant donné procuration : Mme CHEVALIER Sandrine à Mme RAGOBERT Catherine, M. TRINQUET Benoît à M. DUVERGER Thibaud

A été nommée secrétaire : Mme LESSEUR Mélanie

Ordre du jour :

- Devis reliures Etat civil 2003-2012 et 2013-2022
- Devis Panneaux signalisation et n° maisons
- Devis dispositif anti-pigeons Eglise
- Acceptation leg Monsieur Roger Trotin
- Questions diverses

Le procès-verbal de la précédente séance a été approuvé.

Catherine RAGOBERT informe le conseil de la signature d'un devis de remise en état du trottoir route de Flotin pour un montant de 1 663.60€.

Devis reliures registres Etat-Civil 2003-2012 et 2013-2022 :

Madame Catherine RAGOBERT rappelle l'obligation légale pour la commune de gérer les registres de l'Etat Civil de la commune et expose la nécessité de faire relier les actes d'Etat Civil de deux décennies. Un devis de la société FABREGUE est présenté pour un montant de 714.00€ HT soit 871.20€ TTC.

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **CONFIRMENT** la nécessité de réaliser ces reliures,
- **APPROUVENT** le devis de la société FABREGUE, pour un montant de 714.00€ HT soit 871.20€ TTC,
- **CONFIRMENT** que les crédits seront inscrits au budget 2024, en section d'investissement au compte 2188,
- **DONNENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Devis panneaux signalisation et N° de maisons :

Madame Catherine RAGOBERT explique la nécessité de commander des panneaux de signalisation pour remplacer des panneaux défectueux et compléter le stock. Pour les adresses récemment créées, il convient de fournir les numéros de maison conformément à l'arrêté 2/2021 du 18/01/2021. Un devis est présenté de la société SIGNAUX GIROD pour un montant de 522.65€ HT Soit 627.18€ TTC.

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **CONFIRMENT** la nécessité de ces acquisitions,
- **APPROUVENT** le devis de la société SIGNAUX GIROD, pour un montant de 522.65€ HT soit 627.18€ TTC,
- **CONFIRMENT** que les crédits seront inscrits au budget 2024, en section d'investissement au compte 2157,
- **DONNENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Devis dispositif anti-pigeons Eglise :

Madame Catherine RAGOBERT rappelle l'évocation des fientes de pigeons sur les marches de l'église a été évoquée lors d'une précédente séance du Conseil Municipal. Deux devis de dispositifs anti-pigeons au niveau du clocher sont présentés :

Protection anti-pigeons Eglise	Date	Montant HT	Montant TTC
EURL Artech services	07/02/2024	3 571,68 €	4 286,02 €
SAS FAVI	16/01/2024	8 150,00 €	9 780,00 €

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à la majorité par un vote à scrutin secret de 8 POUR, 2 NON et 2 BLANCS,**

- **CONFIRMENT** la nécessité de cette installation,
- **APPROUVENT** le devis de la société EURL Artech Services, pour un montant de 3571.68€ HT soit 4 286.02€ TTC,
- **CONFIRMENT** que les crédits seront inscrits au budget 2024, en section d'investissement au compte 2131,
- **DONNENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Acceptation leg Monsieur Roger TROTIN

Madame Catherine RAGOBERT rappelle que Maître ROYER, Notaire à BEAUNE LA ROLANDE lui a fait part de la décision testamentaire de M. Roger TROTIN, de léguer à la commune 1% de la valeur de son habitation située 30 rue de la Cave à Nibelle, sous la condition que cette somme soit utilisée pour la bibliothèque municipale et plus spécifiquement à destination des activités liées aux enfants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article 2242-1,
Vu l'exposé présenté,

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **ACCEPTENT** le leg consenti par M. Roger TROTIN dans la condition précisée ci-dessus,
- **AUTORISENT** Madame Catherine RAGOBERT à prendre toute mesure relative à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

- Madame Catherine RAGOBERT
 - Remet aux membres du Conseil le tableau récapitulatif chiffré et annuel des interventions de la Brigade de Gendarmerie sur le territoire de Nibelle
 - Fait le point sur le projet de fermeture d'une classe sur le regroupement scolaire. La décision définitive sera confirmée courant mars.
 - Informe que le PLUi du Beaunois devra faire l'objet d'un nouvel arrêté formel lors du prochain Conseil Communautaire (20 février) ;
 - Évoque le projet de remplacement de la remorque tirée par le tracteur. L'orientation vers un matériel d'occasion est préconisée.
 - Informe que la lisse sur le RD 30 a de nouveau et endommagée sur une portion d'une dizaine de mètres. Un dépôt de plainte sera effectué auprès de la gendarmerie.
 - Évoque l'état du poirier dans le square G.Cottinat. Arbre remarquable, il est convenu de le conserver autant que possible.

- Monsieur Gilles BERTRAND
 - Signale qu'un véhicule 38T stationne tous les week-ends à l'entrée de la rue du Gatinais et endommage les accotements. Des recherches seront entreprises pour identifier le propriétaire.
 - Demande aux membres du Conseil de reculer le prochain conseil municipal du 15 au 22 mars prochain.

- Madame Mélanie LESSEUR
 - Attire l'attention du Conseil sur l'état défectueux de l'accotement rue Gaillarde (trou, fossé bouché).
 - Convoquera très prochainement un comité fleurissement en présence des agents.

- Monsieur André DELAPLANCHE
 - Informe de l'ouverture courant mars du nouveau centre de 1^{ère} intervention des sapeurs-pompiers à Chambon.

- Monsieur Pascal SAUVAGE
 - Évoque le rapport d'activité du SIERP transmis au membres du Conseil.
 - Informe les membres de la commission travaux d'une prochaine réunion pour évoquer le Plan communal de sauvegarde.
 - Fait le point sur le sujet de l'assainissement hydraulique agricole à l'entrée de la route de Chemault. Un rendez-vous sera pris avec ExeauCentre.
 - Présente les différentes interventions nécessaires autour de regards route de Chemault et rue du Hallier.

- Monsieur Thierry MERCIER
 - Demande d'intervenir auprès de l'entreprise qui réalise des travaux rue de la Cave afin de remettre en état les accotements.

Date des prochains conseils :
2024 : 22 mars, 12 avril, 17 mai, 14 juin
Élections européennes le 9 juin.

En mairie, le 19/02/2024
Madame la Maire
Catherine RAGOBERT



La secrétaire de séance,
Mélanie LESSEUR



